



# Cultures légumières

Région Normandie

BSV Normandie n°14 du 7 juillet 2022

Les conditions sèches se poursuivent avec des températures de saison. Ces conditions anticycloniques vont perdurer pour ce week-end et les températures seront en nette hausse. Ces conditions seront favorables au développement de certains ravageurs comme les thrips, les chenilles, les altises.

L'essentiel de la semaine

- Oignon** : présence de mildiou sur certains secteurs.
- Poireau** : les captures de thrips augmentent.
- Salade** : bon état sanitaire.
- Chou** : restez vigilant vis à vis des chenilles.
- Céleri, carotte, persil** : quelques captures de mouche de la carotte.



**FREDON**  
NORMANDIE

**Animatrice référente**

Marie-Laure BLANC  
FREDON NORMANDIE  
02.31.46.96.53  
marie-laure.blanc@fredon-normandie.fr

**Animatrice suppléante**

Marielle SUIRE  
CA 76  
02.35.59.47.50  
marielle.suire@seine-maritime.chambagri.fr

## Table des matières

<b>OIGNON</b> :.....	<b>2</b>
<b>POIREAU</b> : .....	<b>3</b>
<b>SALADE</b> : laitues diverses et frisées .....	<b>5</b>
<b>CHOU et NAVET</b> : .....	<b>7</b>
<b>CAROTTE - CELERI - PERSIL</b> : .....	<b>9</b>
<b>« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent »</b> .....	<b>12</b>

**Directeur de la publication**

Sébastien WINDSOR  
Président de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

**Abonnez-vous sur**

[www.normandie.chambres-agriculture.fr](http://www.normandie.chambres-agriculture.fr)

Action du plan Ecophyto pilotée par les Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité



## FOCUS : Désherbage mécanique

Les fiches Techniques du réseau GAB/FRAB

Fruits et Légumes  
Fiche n°31

**Le désherbage mécanique des légumes**

[https://www.agrobio-bretagne.org/voy\\_content/uploads/2021/12/Web\\_31-DESHERBAGE-LEG.pdf](https://www.agrobio-bretagne.org/voy_content/uploads/2021/12/Web_31-DESHERBAGE-LEG.pdf)

**Journée CAP SANS GLYPHO**

Démonstration de bineuses de précision

Mardi 11 mai 2021

SCEA Jacques Chatelier à Challans

Organisateur : Maxime Chaballier (CAPDL) 07.60.92.49.72

Montage vidéo : Clara Hay (CAPDL)



Chambre d'agriculture Pays de la Loire  
1,78 k abonnés

- Démonstration de 4 outils de binage dans le cadre du projet CAP sans glypho :
- Bineuse Olivier Rotosark par la société AUR1 : à la fois bineuse, désherbeur mécanique et scarificateur. Il y a trois applications optionnelles Rotovert, Rotoblizz et Colibri.
  - Système K.U.L.T.iVision PV de la société Terrateck : guidage par caméra à déplacement parallèle pour un binage de précision, idéal pour le travail sur une planche, avec différents outils de la gamme KULT
  - Porte-outil automoteur CultiTrack avec bineuse de précision DUO (binage très précis sur cultures butté)
  - Bineuse à brosses sur guidage arrière ou porte outils

<https://www.youtube.com/watch?v=hANITjU-kvg>

## OIGNON :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14	Calvados	4 parcelles de semis et 1 parcelle bulbille	De 5-6 feuilles à bulbaison
50	MSM	2 parcelles semis et 1 plantation mottes en AB	
76	Vallée de seine	1 parcelle botte	

### Mildiou :

Des taches récentes sont présentes dans la parcelle de bulbilles du Calvados. Au Mont Saint Michel, des taches sont toujours observées dans une seule parcelle.

#### Prophylaxie :

Voir BSV précédent N°5.

### Evolution du risque :

Les cultures d'oignon sont sensibles au mildiou causé par le champignon *Peronospora destructor* à partir du stade 2 feuilles. Observez vos parcelles afin de détecter les tous premiers foyers.

Dès lors qu'il y a présence de mildiou dans l'environnement, le risque est important pour les secteurs concernés. Le temps sec actuel et annoncé limite son évolution.

### Thrips :

Des thrips sont constatés au Mont Saint Michel, et en vallée de Seine dans les quatre parcelles sur 80 à 100% des plantes.

#### Nuisibilité :

Sur oignon, les thrips sont souvent peu préjudiciables sauf en cas de populations importantes en conditions très favorables (temps chaud et sec). Pour l'oignon blanc botte, le feuillage peut être déprécié en cas de forte population.

Evolution du risque : Les conditions météo actuelles sont favorables au développement des populations de thrips. **Observez** régulièrement vos parcelles.

**POIREAU :**

Suivi :

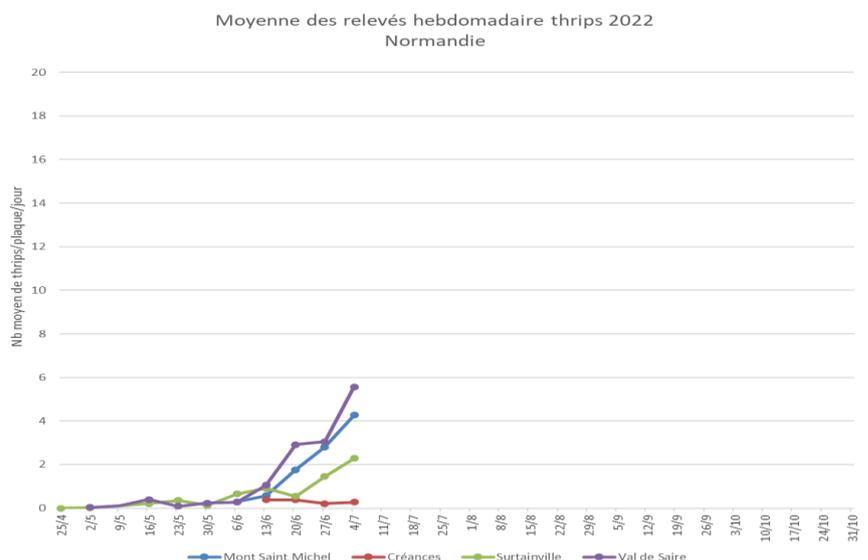
Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
76 - 27		2 parcelles	
50	Mt St Michel	5 parcelles	De reprise à 7-8 feuilles
	La Haye Pesnel	1 parcelle en AB	
	Créances	6 parcelles dont 1 en AB	
	Lingreville et Annoville	2 piégeages teigne en AB uniquement	
	Surtainville	2 parcelles	
	Val de Saire	6 parcelles	

**Thrips :**Observations : des thrips sont présents dans tous les secteurs.

Secteurs	Evolution
Mont Saint Michel : Présence d'adultes observée dans toutes les parcelles, ils sont notés en moyenne sur 30% des plants contre 28% la semaine dernière.	=
Créances : Des thrips, adultes et larves, sont notés en moyenne sur 58% des plants contre 44% la semaine dernière.	↗
Surtainville : Les thrips sont présents en moyenne sur 12% des plants contre 32% des plants la semaine dernière.	↘
Val de Saire : Des thrips sont notés dans toutes parcelles sur une moyenne de 10% des plants contre 34% la semaine dernière.	↘
Seine-Maritime et Eure : Des thrips sont présents dans les deux parcelles sur 40 à 50 % des plantes contre 0 en Seine-Maritime la semaine dernière.	↗

Relevé des pièges :

Les captures sont en nette augmentation sur la majorité des secteurs.



Evolution du risque : La pression thrips continue d'augmenter et des thrips sont présents dans la majorité des parcelles. **Restez vigilants, observez attentivement et régulièrement** vos parcelles notamment celles de poireaux précoces. Ces observations vous permettront d'apprécier l'évolution des populations.

Il convient de raisonner le risque à la parcelle en fonction de la présence ou non de feuillage commercial, du créneau variétal et de la présence de thrips dans les poireaux.

**Teigne :**

Observations : aucune chenille n'a été observée dans les parcelles du réseau.

**Relevé des pièges :**

## Teigne du poireau

Nb total de papillon/piège/semaine	Sem 24	Sem 25	Sem 26	Sem 27
50 - Lingreville	0	0	0	0
50 - Annoville	/	/	/	0
50 - Créances	/	0	0	0
50 - Val de Saire	/	0	0	0
50 - La Haye Pesnel	/	/	0	0
27 - vallée de Seine	/	/	/	0



Adulte de teigne du poireau

Evolution du risque : Aucun papillon n'a été piégé cette semaine. Le risque débute dès la présence de chenilles. Observez attentivement vos parcelles.

**Mouche mineuse :**

Comme la semaine dernière, des piqûres de nutrition sont observées essentiellement dans le nord Cotentin dans quatre parcelles sur 12 à 20% des plants.

Evolution du risque : évolution à suivre si présence de galeries ou de pupes dans le fût.

**Rouille :**

Avec le temps sec, très peu de nouvelles taches :

- Val de Saire dans deux parcelles sur 16 à 24% des plants,
- Créances dans une parcelle sur 2% des plantes.

Prophylaxie : privilégiez les variétés peu sensibles.

Evolution du risque : Le temps sec actuel limite son développement. La pression est faible. Le risque dépend aussi de la sensibilité variétale et du créneau de production.

## SALADE : laitues diverses et frisées

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
50	Mt St Michel	6 parcelles	De jeunes plants à proche récolte
	La Haye Pesnel	1 parcelle en AB	
	Créances	1 parcelle en AB	
	Surtainville	2 parcelles	
	Val de Saire	4 parcelles	
	Lingreville	1 parcelle en AB	
76 et 27		3 parcelles	
14		6 parcelles	

### Puceron :

Des petites colonies (*Nasonovia ribis-nigri*) sont présentes uniquement dans deux secteurs :

- Surtainville : dans les deux parcelles sur 8 à 24% des laitues.
- Vallée de Seine et proche Rouen : dans deux parcelles sur 5 à 20% des laitues.

### Seuil indicatif de risque :

Pour les productions de frais : 20% de salades occupées par au moins un puceron aptère en été.

#### Résistance :

Des résistances sont répertoriées vis-à-vis de *Nasonovia ribisnigri*.

Plus de détails :

<https://www.r4p-inra.fr/fr/statut-des-resistances-en-france/>



### Evolution du risque :

La pression est faible. **Observez** régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies et l'installation de la faune auxiliaire.

### Noctuelle gamma :

#### Observations :

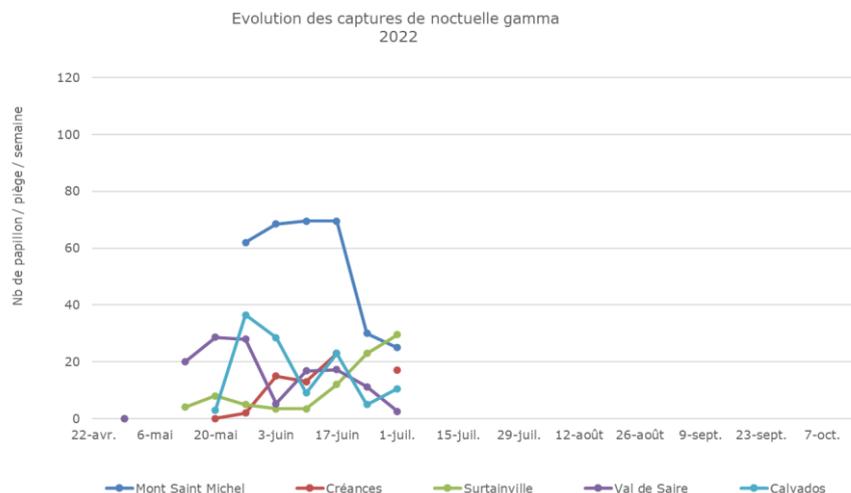
La présence de jeunes chenilles et de pontes a été notée dans différents secteurs de notre région.

- Créances : présence de chenilles et de ponte sur 4 à 16% des laitues.
- Calvados : présence de pontes dans une parcelle sur 4 % des laitues.
- Vallée de Seine : des chenilles sont présentes dans une parcelle sur 8% des laitues.

Sur les autres secteurs, aucune ponte et aucune chenille n'ont été observées.

#### Piégeage :

Les captures sont toujours en augmentation à Surtainville.



### Evolution du risque :

Les conditions climatiques actuelles et annoncées sont favorables au vol des papillons et au développement des chenilles. **Observez** régulièrement vos parcelles afin de repérer les toutes jeunes chenilles.

**Thrips :**

La présence de thrips est en augmentation dans les parcelles de certains secteurs. Des thrips sont observés au Mont Saint Michel et dans le Calvados, dans neuf parcelles, sur 8 à 40% des laitues.

Evolution du risque :

Les conditions sèches actuelles et annoncées pour cette fin de semaine sont favorables au développement des populations de thrips. **Observez vos parcelles** afin de repérer les premiers thrips, notamment sur les séries en début de pomaison et les laitues 'Iceberg'.



Piqûres sur laitue

**Limace :**

Comme les semaines précédentes, des attaques de limaces sont signalées dans deux parcelles en AB du réseau sur 12% des laitues.

Pour en savoir plus :

[https://ecophytopic.fr/sites/default/files/Limaces\\_Note\\_nationale\\_BSV\\_141010\\_cle84efec\\_0.pdf](https://ecophytopic.fr/sites/default/files/Limaces_Note_nationale_BSV_141010_cle84efec_0.pdf)

[http://www.ctifl.fr/ecophytopic/infos\\_ctifl/infos332/332p31-35.pdf](http://www.ctifl.fr/ecophytopic/infos_ctifl/infos332/332p31-35.pdf)

Evolution du risque :

Le temps sec limite leur activité. Observez vos cultures.

**Pigeon :**

Des attaques de pigeon sont toujours notées sur le secteur de Créances.

Evolution du risque :

Dès que les parcelles sont débâchées, le risque est important. Surveillez vos jeunes plantations.

**Mildiou :**

Aucune attaque n'est observée ou signalée dans les parcelles du réseau.

Prophylaxie :

- Arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- Attention à la densité de plantation,
- Désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.

Evolution du risque :

Le temps sec actuel n'est pas favorable au développement de cette maladie.

**Pourritures basales : Sclérotinia**

Du sclérotinia est présent dans certaines séries conduites en AB sur 8% des laitues au stade récolte.

Prophylaxie :

- Arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- Attention à la densité de plantation,
- Désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.

Pour en savoir plus :

<http://ephytia.inra.fr/fr/C/5413/Salades-Sclerotiniose-Sclerotinia-sclerotiorum-Sclerotinia-minor>

Evolution du risque :

Le temps sec actuel n'est pas favorable au développement de cette maladie.

Le risque est inféodé à la parcelle.

## CHOU et NAVET :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
<b>76 - 27</b>		2 parcelles Milan	De jeunes plants à début pommaison
<b>14</b>	Nord Caen	4 parcelles cabus et Milan	
<b>50</b>	Surtainville	1 parcelle chou-fleur 1 parcelle navet	
	Val de Saire	5 parcelles romanesco, Milan et cabus 3 parcelles de navet	

### Mouche du chou :

Quelques attaques sont signalées dans deux parcelles de navet non bâchées du nord Cotentin sur 5% des plants.

#### Relevé des pièges :

Les captures sont toujours très faibles.

nb moyen de mouche/piège/semaine	Semaine 20	Semaine 21	Semaine 22	Semaine 23	Semaine 24	Semaine 25	Semaine 26	Semaine 27
<b>Surtainville_chou</b>	0	0	0	1,5	0	1,5	1	0
<b>Surtainville_navet</b>	-	0	0	1	0	2	0,5	0
<b>Val de Saire_chou</b>	0	0	0,1	0	0,3	0,12	0	0
<b>Val de Saire_navet</b>	-	0,33	0,5	0	0,08	0	0,16	0

#### Prophylaxie :

La pose d'un voile/voile anti-insectes sur les jeunes plantations dès le début d'activité de la mouche du chou permet de réduire significativement le niveau d'attaque.

Les filets de protection : [https://www.ctifl.fr/ecophytopic/point\\_sur/PSMAFiletsprotection.pdf](https://www.ctifl.fr/ecophytopic/point_sur/PSMAFiletsprotection.pdf)

#### Evolution du risque :

Aucune capture. Evolution à suivre avec les prochains relevés.

### Pucerons verts et cendrés :

La présence de pucerons (aillés et colonies) est variable selon les parcelles. Ils sont notés :

- Calvados : dans quatre parcelles au cœur des choux sur 4 à 8% des plants.
- Surtainville : présence de pucerons dans une parcelle sur 20% des plants.  Des œufs de chrysope sont présents.
- Vallée de Seine : présence de pucerons vert dans une parcelle sur 10% des plants.

Œufs de chrysope



#### Evolution du risque :

Les conditions climatiques actuelles et à venir sont favorables au développement des colonies de pucerons. **Surveillez régulièrement** vos parcelles afin de repérer les premières colonies et l'installation de la faune auxiliaire.

### Aleurode :

En vallée de Seine, des aleurodes sont constatées sur 80% des plantes d'une parcelle. Dans le Calvados, très peu d'aleurodes pour le moment.

#### Evolution du risque :

Ces mouches blanches se retrouvent préférentiellement sur les choux de Milan et de Bruxelles. Les conditions climatiques actuelles sont favorables à leur développement.

**Altise :**

Des altises sont notées essentiellement en Seine-Maritime et en vallée de Seine dans deux parcelles sur 10 à 60% des choux de Milan.

**Prophylaxie :**

- Un travail du sol superficiel et régulier perturbe le développement des altises.
- Éliminez toutes les adventices, en particulier celles de la famille des crucifères. En effet, elles permettent aux altises de s'abriter.
- Favorisez un développement rapide des jeunes plants.
- La pose d'un voile/filet anti-insectes dès le début d'activité de l'altise permet de réduire le niveau d'attaque. Par contre, elle peut présenter un risque, si aucune rotation n'a été pratiquée.

**Nuisibilité :**

Leur nuisibilité est liée aux morsures circulaires de 1 à 2 mm perforantes ou non sur les feuilles. En cas de population importante et de températures élevées, les altises peuvent détruire les plus jeunes plants.

⇒ Le stade sensible va de la plantation au stade 10 feuilles.

**Evolution du risque :**

Le temps sec actuel est favorable à ce ravageur.

Une surveillance régulière de vos parcelles de jeunes plants est conseillée. Elle vous permettra d'apprécier la présence ou non de ces insectes.

**Chenilles :**

Comme la semaine dernière, des pontes de piéride ainsi que des chenilles de teigne et de piérides sont observées dans certaines parcelles :

- Surtainville : des chenilles de teigne sont constatées dans une parcelle sur 12% des choux.
- Dans le Calvados, des pontes de piérides essentiellement sont constatées dans les quatre parcelles sur 12 à 36% des choux.

Des papillons de piérides ont été observés dans tous les secteurs.



Papillon de Piéride (C. Luneau SILEBAN) Papillon de teigne des crucifères et chenille (C. Luneau SILEBAN)

**Evolution du risque :**

Les conditions climatiques actuelles sont favorables au développement des chenilles et à l'activité de ponte des papillons. **Observez attentivement** le feuillage et le cœur des jeunes choux et de ceux en cours de pomaison afin de repérer les toutes premières chenilles.

**Pigeon :**

Des attaques de pigeon sont observées dans le Calvados et le val de Saire.

**Evolution du risque :**

Dès que les parcelles sont débâchées, le risque devient important. Surveillez vos jeunes plantations.

**CAROTTE - CELERI - PERSIL :**

Suivi :

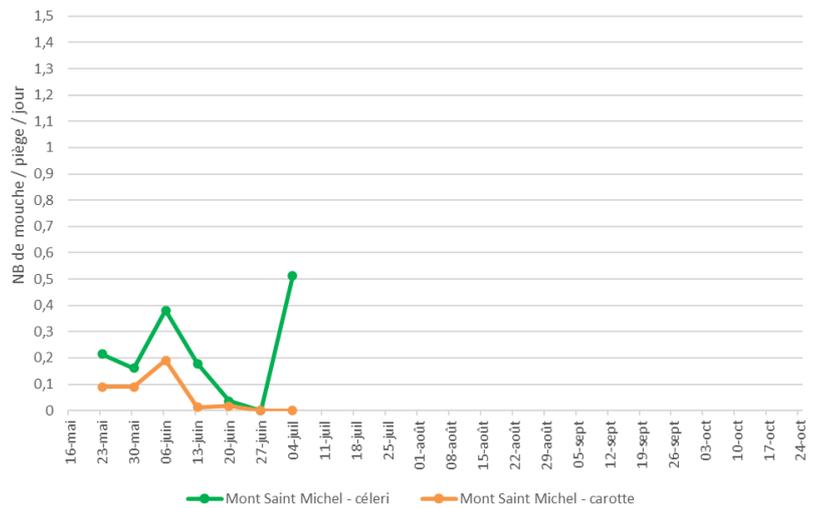
Département	Bassin	Culture	Parcelles suivies	Stade
14		Persil	1 parcelle	Jeunes plants à développement du feuillage pour les céleris, 1 <sup>ère</sup> coupe en persil et cotylédons à grossissement pour les carottes.
27	Vallée de Seine		1 parcelle	
76	Proche Rouen		1 parcelle	
50	Val de Saire		2 parcelles	
14		Céleri rave	2 parcelles	
50	Mont Saint Michel		3 parcelles	
50	Lingreville		1 parcelle AB	
76			1 parcelle	
50	Val de Saire	Céleri branche	2 parcelles	
50	Surtainville		1 parcelle en AB	
50	Mont Saint Michel	Carotte	5 parcelles	
50	Surtainville		2 parcelles	
50	Val de Saire		3 parcelles	
50	Créances		4 parcelles	
14	Nord de Caen		2 parcelles	

**Mouche de la carotte :**Relevé des pièges :

- Secteur Mt St Michel :

Une reprise des captures est observée dans une parcelle de céleri. Evolution à suivre.

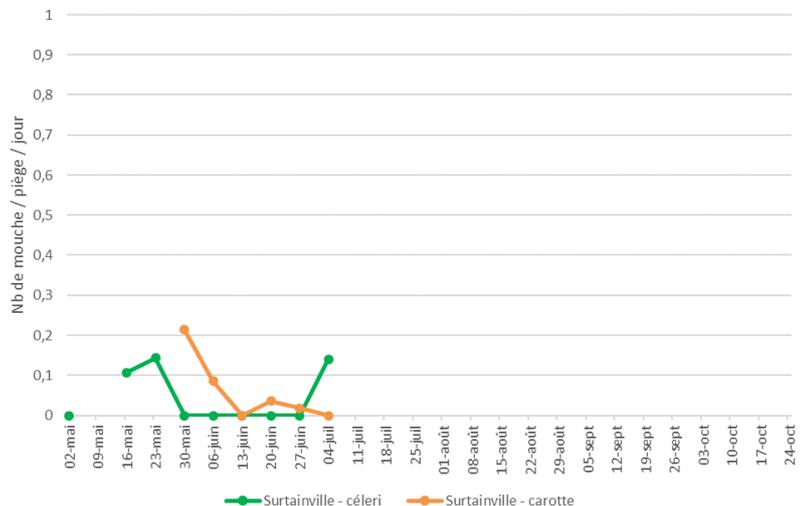
Evolution des captures de mouche de la carotte  
Mont Saint Michel - 2022



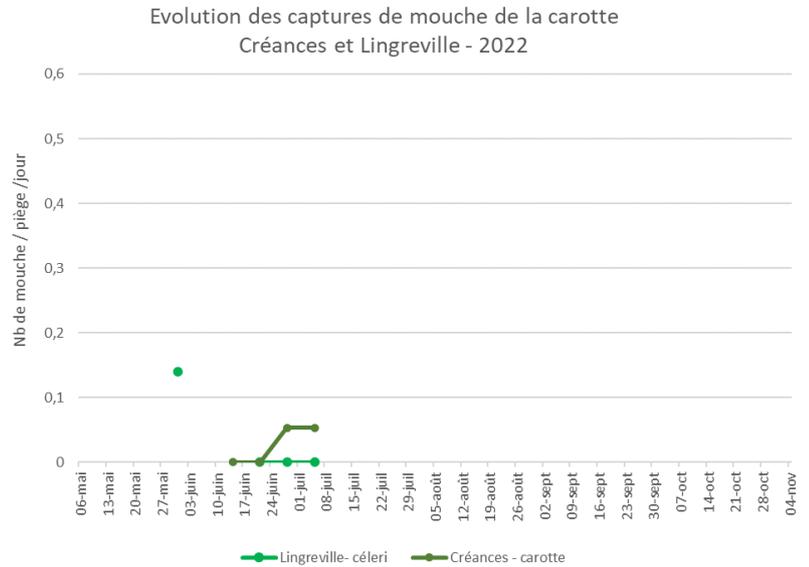
- Secteur Surtainville :

Sur ce secteur également, des captures sont enregistrées dans les parcelles de céleri.

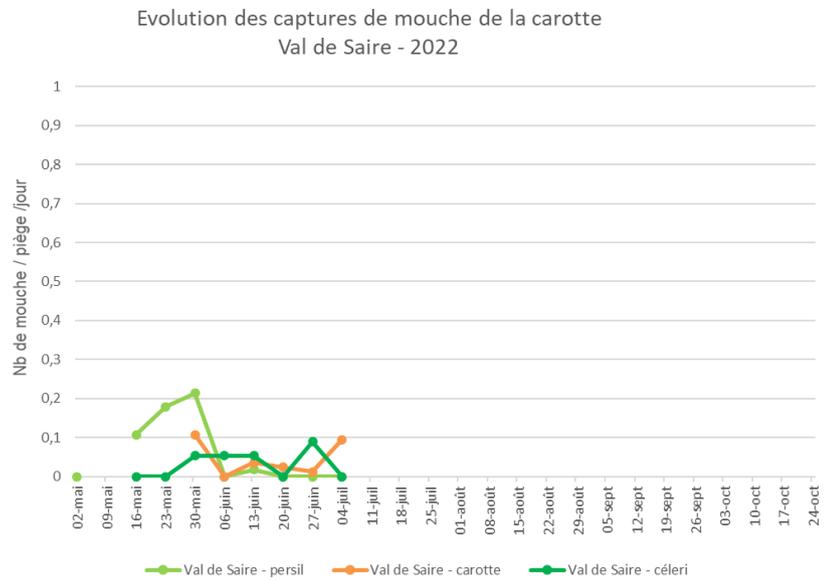
Moyenne des piégeages mouche de la carotte  
Surtainville - 2022



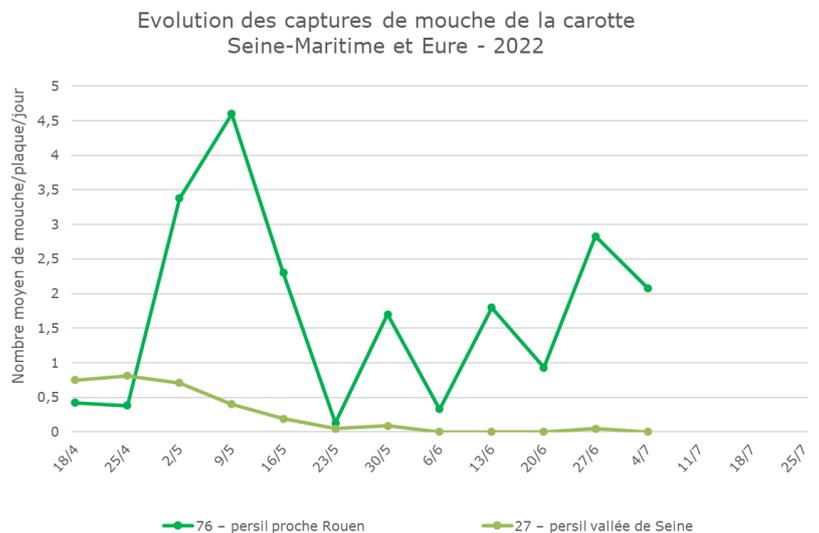
- Secteur Créances :  
 Quelques captures faibles sont toujours enregistrées en parcelles de carotte.



- Secteur Val de Saire :  
 Quelques captures sont enregistrées dans les parcelles de carotte.

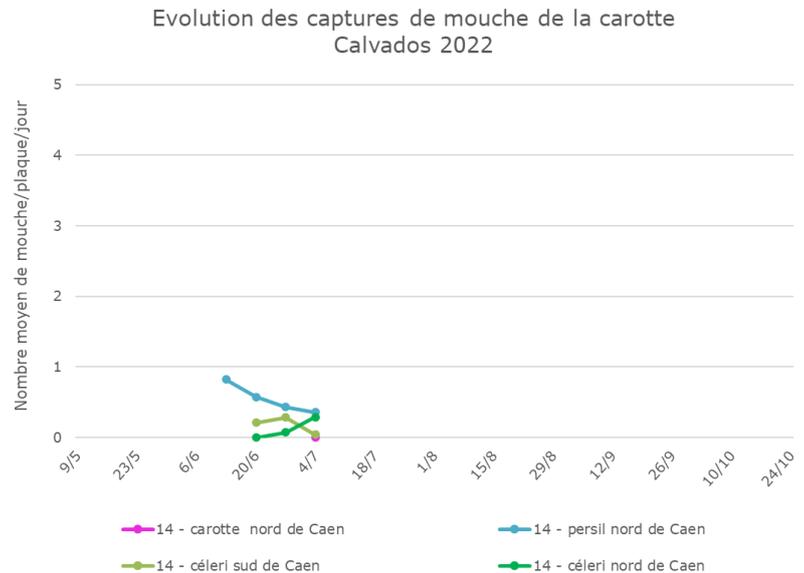


- Secteur Seine-Maritime/Eure :  
 Des captures sont toujours enregistrées en Seine-Maritime.



## - Secteur du Calvados :

Quelques captures sont enregistrées, évolution à suivre

**Nuisibilité :**

Ce sont les larves qui sont responsables des dégâts observés sur les cultures d'Apiacées.

**Prophylaxie :**

La pose et le maintien d'un voile anti-insecte est recommandé pendant la durée du vol sur les cultures sensibles d'Apiacées.

**Evolution du risque :**

Des reprises de captures sont enregistrées dans certaines parcelles. Evolution à suivre pour les secteurs où une activité est en cours. Les températures >25°C sont défavorables au vol des adultes et la pupaison est stoppée lorsque les températures sont supérieures à 22°C afin d'attendre des conditions plus clémentes.

**Mouche du céleri :****Observations :**

Des galeries récentes sont observées dans les parcelles de céleri branche du nord Cotentin sur 12 à 60% des plants.

**Piégeage :**

Des captures de mouches du céleri sont toujours enregistrées dans le val de Saire et le Calvados.

**Nuisibilité :**

Ce sont les asticots de la mouche du céleri qui creusent des galeries sur le feuillage. Une forte attaque peut être préjudiciable sur jeunes plants. Sur céleri branche, la présence de ces mines peut nuire à la qualité commerciale du produit.

**Prophylaxie :** la pose et le maintien d'un voile anti-insecte est recommandé pendant la durée du vol sur les jeunes plants.

**Seuil indicatif de risque :**

Sur céleri-rave : sur jeunes plants, jusqu'à 3 semaines après plantation.  
Sur céleri-branche et persil : pendant tout le cycle, dépréciation du feuillage.

**Evolution du risque :**

Observez la présence ou l'absence de galeries sur le feuillage de vos jeunes plants.

## « Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent »



Le **biocontrôle** vise la protection des plantes en privilégiant l'utilisation de mécanismes et d'interactions naturels. A l'inverse de la lutte chimique, il est fondé sur la gestion des équilibres des populations d'agresseurs plutôt que sur leur éradication.

Afin d'informer et de sensibiliser les partenaires du plan Ecophyto normand, les 5 fiches techniques de biocontrôle conçues par l'IBMA (Association Internationale des Producteurs de Produits de Biocontrôle) ont été « labellisées Ecophyto », avant d'être rééditées et diffusées en région :

- ❖ Biocontrôle
- ❖ Macro-organismes
- ❖ Micro-organismes
- ❖ Médiateurs chimiques
- ❖ Substances naturelles

<https://normandie.chambres-agriculture.fr/conseils-et-services/preserver-lenvironnement/ecophyto/biocontrole/>

### Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages

Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site :

<https://ecophytopic.fr/reglementation/protoger/liste-des-produits-de-biocontrole>

Crédit photos : FREDON Normandie sauf mention particulière

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.